

DESCRIPTION TECHNIQUE

CIRCONSCRIPTION
FONCIÈRE : MONTRÉAL
CADASTRE : QUÉBEC
LOT(S) : UNE PARTIE DU LOT 3 361 751
MUNICIPALITÉ : VILLE DE MONTRÉAL

Ce bien-fonds, à être assujéti par une servitude, réelle et perpétuelle de non-construction de bâtiment, de non-aménagement de stationnement, d'entretien et de passage, situé au nord-ouest du boulevard Saint-Joseph Est entre la rue d'Iberville et la rue Molson, est identifié par les lettres ABCDEFGHJKLMNPQRSA sur le plan J-47 Rosemont préparé par l'arpenteure-géomètre soussignée en date du 1^{er} juin 2010.

Il se décrit comme suit et le numéro d'article inscrit en marge de la description correspond à celui qui apparaît sur le susdit plan :

1.- Une partie du lot TROIS MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE ET UN MILLE SEPT CENT CINQUANTE ET UN (3 361 751 ptie), dudit cadastre :

de figure irrégulière;

BORNÉE COMME SUIT :

- Vers le nord-est par le lot 3 361 748, faisant partie de la rue Molson;
- Vers le sud-est par le lot 3 361 996, faisant partie du boulevard Saint-Joseph Est;
- Vers le sud par le lot 3 362 070;

/2

- Vers le sud-ouest par le lot 3 362 005, faisant partie de la rue d'Iberville;
- Vers le nord-ouest, le nord-est et le nord par la partie restante dudit lot 3 361 751;

MESURANT :

- Vers le nord-est, quatre mètres et soixante et un centièmes (4,61 m);
- Vers le sud-est successivement, quatorze mètres et un centième (14,01 m), cent deux mètres et trente-cinq centièmes (102,35 m) mesurés le long d'un arc de cercle ayant un rayon de quatre cent quatre-vingt-sept mètres et soixante-huit centièmes (487,68 m) et trente mètres et quatre-vingt-dix centièmes (30,90 m);
- Vers le sud, soixante-quatre mètres et quarante-neuf centièmes (64,49 m);
- Vers le sud-ouest, cent quarante et un mètres et soixante-quinze centièmes (141,75 m);
- Vers le nord-ouest, six mètres et sept centièmes (6,07 m);
- Vers le nord-est successivement, quarante-quatre mètres et deux centièmes (44,02 m), quarante mètres et quarante-cinq centièmes (40,45 m), vingt-neuf mètres et soixante-huit centièmes (29,68 m) et vingt-six mètres et trente-deux centièmes (26,32 m);
- Vers le nord, soixante mètres et quatre-vingt-dix-neuf centièmes (60,99 m);
- Vers le nord-ouest, trente-trois mètres et soixante-douze centièmes (33,72 m), trente-deux mètres et cinquante-quatre centièmes (32,54 m), trente-deux mètres et dix-sept centièmes (32,17 m), trente-deux mètres et quatre centièmes (32,04 m) et onze mètres et cinquante-sept centièmes (11,57 m);

/3

contenant en superficie mille neuf cent dix-neuf mètres carrés et deux dixièmes (1 919,2 m²).

Cette partie du lot 3 361 751 est affectée par deux servitudes inscrites au bureau de la publicité des droits de Montréal sous les numéros 938309 et 4143372.

Les unités de mesure utilisées dans la présente description technique sont celles du Système International (SI).

Préparé à Montréal, le premier jour du mois de juin de l'an deux mille dix sous le numéro 1265 de mes minutes au dossier 20898 du greffe commun des arpenteurs(es)-géomètres de la Ville.

SYLVIE GAUTHIER
Arpenteure-géomètre

/cc

Dossier : 20898

Copie conforme à l'original

Montréal, le _____

Arpenteur(e)-géomètre